Edition 2026 - Du 16 au 19 juillet

Bienvenu(e) à l'édition 2026 de l'Ultra Tour des 4 Massifs !

Nous sommes très fiers de ce que nous allons vous offrir pour cette 14ème édition, et nous espérons que vous passerez un bon moment sur les sentiers, malgré les difficultés auxquelles vous serez confrontés et malgré les quelques couacs probables que nous aurons à gérer ensemble sans aucun doute. Ce sera une course difficile, soyez-en convaincu(e) dès le départ tant ce parcours est grandiose mais éprouvant. Alors place à la course, en espérant que vous garderez bien à l'esprit les 4 mots clés qui feront de cette aventure un succès collectif : PLAISIR, VIGILANCE, RESPECT, SOLIDARITÉ !

Point météo

Il sera donné pendant le briefing de la course.

Décision parcours final

Elle sera donnée pendant le briefing de la course.

Matériel obligatoire

Vous devez conserver l'intégralité du matériel obligatoire avec vous tout au long de la course. L'Organisateur mettra en place des contrôles au départ et sur le parcours pour vérifier la présence du matériel obligatoire et arrêtera les coureurs qui ne seraient pas correctement équipés.

Matériel	180 Xtrem	100 Master	180 Challenge	80 Challenge	Ut4M Marathon (40Vercors, 50Taillefer, 50Belledonne, 40 Chartreuse)	Ut4M Half-Marathon (20Vercors, 20Taillefer, 20Belledonne, 20Chartreuse)
Gobelet personnel	x	x	x	x	x	x
Contenant type gamelle ou équivalent et couverts	x	x				
Réserve d'eau 2 L minimum	x(3)	x(3)	x(3)	x(3)	x(3)	x(3)
Réserve alimentaire	x	x	x	x	x	x
Couverture de survie	x	x	x	x	x	x
Sifflet	x	x	x	x	x	x
Téléphone mobile	x	x	x	x	x	x
Bande élastique	x	x	x	x	x	x
Veste avec capuche imperméable et respirante	x	x	x	x	x	x
Buff ou casquette ou équivalent	x	x	x	x	x	x
Crème solaire	x	x	x	x	x	x(4)

Fiche pour traitement médical en cours	x	x	x	x	x	x
Lampe principale avec pile de rechange ou batterie	x	x		x(2)		x(2)
Lampe d'appoint	x	x				
Pantalon ou collant long	x	x	x(1)		x(1)	
Vêtement chaud avec manches longues (2nde couche)	x	x	x(1)	x(1) x(2)	x(1)	x(1) x(2)
Sur pantalon imperméable	x(1)	x(1)				
Bonnet	x(1)	x(1)				
Gants chauds et imperméables	x(1)	x(1)				

(1)L'Organisateur pourra décider avant le départ de la course de rendre cet équipement recommandé et non plus obligatoire (typiquement en fonction des prévisions météorologiques). L'annonce sera faite au moment du briefing de la course. (2) Ce matériel est indispensable pour l'étape Ut4M 20 Chartreuse seulement (course de nuit). (3) L'Organisateur pourra décider avant le départ de la course de baisser la réserve d'eau à 1,5 litres minimum et non plus 2 litres. (4) Non obligatoire pour 20 Chartreuse.
Les coureurs doivent avoir avec eux l'intégralité du matériel ci-dessus et être en mesure de le présenter au retrait des dossards. Tous les vêtements doivent être à la taille du concurrent et sans modification après la sortie d'usine.

Lors du briefing, nous vous donnerons la liste du matériel obligatoire finale.

- Les conditions météorologiques s'annonçant très chaudes, la réserve d'eau est par défaut à 2 litres. Nous vous invitons à prendre une flasque ou contenant fermé supplémentaire pour augmenter votre réserve à 2,5 litres et pouvoir vous rafraîchir entre deux ravitaillements.
- Nous vous recommandons de prendre une éponge pour vous rafraîchir au niveau des différents points d'eau
- Pendant la course, nous vous invitons à vous hydrater très régulièrement, à adapter votre allure aux conditions du moment et à profiter de chaque point d'eau pour boire et vous rafraîchir. **NE REPARTEZ JAMAIS D'UN RAVITAILLEMENT SANS AVOIR FAIT LE PLEIN D'EAU.**
- Restez attentif à votre état : si ressentez maux de tête, vertige, nausées, frissons, crampes importantes, fatigue inhabituelle ou sensation de confusion, c'est peut-être le début d'une hyperthermie. Ralentissez immédiatement, mettez-vous à l'ombre, rafraîchissez-vous et prévenez un bénévole ou PC Secours. Ne prenez pas de médicaments sans conseil des secours, en particulier les anti-inflammatoires.
- Attention la crème solaire est obligatoire cette année sauf pour le 20 Chartreuse qui se déroule de nuit : pensez à en mettre régulièrement. Vous pouvez prendre un petit contenant (crème liquide ou stick).
- Les conditions s'annonçant pour l'instant très chaudes, les éléments chaud (surpantalon imperméable, bonnet et gants chaudes et imperméables) pourraient passer en recommandé pour le 180Xtrem et 100Master mais nous attendons les dernières prévisions : il peut vite faire froid la nuit en montagne ! De même pour le pantalon et vêtements chauds manches longues pour les Marathons et 180Challenge qui sont pour le moment obligatoires mais pourraient passer en recommandés. Et enfin, le vêtement chaud manches longues pourrait passer en recommandé pour les Half-Marathon, sauf le 20 Chartreuse où il restera obligatoire car la course se déroule de nuit.

- Il n'est pas inutile de rappeler par ailleurs qu'aucun gobelet ni gamelle ni couvert ne sera fourni sur les postes de ravitaillement. Ne les oubliez donc pas (gamelle et couverts obligatoires uniquement sur 180 Xtrem et 100Master).
- N'oubliez pas également d'emporter votre téléphone mobile (mettre dans son répertoire les numéros de sécurité de l'Organisateur disponibles sur votre dossard, garder son téléphone allumé, ne pas masquer son numéro et ne pas oublier de partir avec une batterie chargée). Activer la sonnerie : vous devez être joignable pendant toute la durée de la course !!!

Rappel des clauses de pénalités

MANQUEMENT AU REGLEMENT	**PENALISATION - DISQUALIFICATION**
Absence de matériel obligatoire de sécurité	Disqualification immédiate
Non-respect du code de la route	Disqualification immédiate
Refus d'un contrôle du matériel obligatoire	Disqualification immédiate
Refus de pointage à un poste de contrôle	Disqualification immédiate
Non suivi du parcours (coupe de sentier)	Pénalité en temps : 10% du temps du dernier finisher
Jet de détritus (acte volontaire) par un concurrent ou un membre de son entourage	Disqualification immédiate
Non-respect des personnes (Organisateur, bénévoles ou coureurs)	Disqualification à vie
Non-assistance à une personne en difficulté	Disqualification à vie
Assistance en dehors des zones autorisées	Pénalité en temps : 10% du temps du dernier finisher
Triche (ex : utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard, …)	Disqualification immédiate
Défaut de dossard visible	Pénalité en temps : 10% du temps du dernier finisher
Refus de contrôle anti-dopage	Disqualification immédiate
Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste	Disqualification immédiate

Consignes de sécurité

- Petit rappel : ces courses se déroulent sur le principe de l'autosuffisance et imposent aux coureurs, une certaine autonomie entre 2 points de ravitaillements en termes d'équipement vestimentaire, de sécurité et d'alimentation. **Ce point est très important pour les 17kms entre la Croix de Chamrousse et le Col de Pré Long avec le seul ravitaillement en eau du refuge de La Pra. Le refuge de la Pra n'est pas un ravitaillement !**
- Respectez le code de la route (feu tricolore, trottoirs, passages piétons…)
- Si vous ne voyez pas de rubalise tous les 30m hors route ou chemin carrossable, il faut s'arrêter et rebrousser chemin. Vous n'êtes probablement plus sur le parcours. Sur route ou chemin carrossable, le balisage peut être distant de 100m maximum.
- Suivez le parcours (si un chemin est barré, ne l'empruntez-pas)
- Zones où une main courante est installée : respectez les consignes (passage en marchant). Les zones concernées sont la descente du col de l'Arc à la cascade (Vercors) et la montée de Rioupéroux à l'Arselle (Belledonne).
- Portez assistance à tout coureur blessé (récupérez son n° de dossard et communiquez-le, par téléphone, ou au premier signaleur ou membre de l'organisation que vous rencontrez).
- Branchez votre portable et assurez-vous de son bon fonctionnement plus particulièrement à partir de l'Alpe du Grand Serre afin de permettre aux secours de prendre contact avec vous ou à l'organisation de vous informer de problèmes relevant de votre sécurité
- Attention aux morsures de tiques également

Consignes en cas de rencontre avec des Patous (élaborées par la DDT) - Voir l'annexe

- Attention aux morsures de Patou (Vercors, Taillefer, La Pra). Les troupeaux ont normalement été déplacés. Si vous en rencontrez, la consigne de base consiste à arrêter de courir et à traverser le troupeau en marchant très lentement.
- Règles de base de relation au chien : ne pas s'enfuir, ce qui revient à adopter le comportement naturel d'une proie. S'arrêter, garder son calme, attendre que le chien se calme. Rester immobile et détendu, pas de geste brusque, ne pas essayer de le caresser. Ne pas fixer le chien dans les yeux, signe de provocation. Ne criez pas ou alors ordonnez-lui de retourner au troupeau s'il en est éloigné par un "File aux brebis" ! Ne pas lever son bâton mais le garder en position basse entre le chien et vous pour le tenir à distance. Si vous n'avez pas de bâton et que vous avez peur, protégez-vous avec un sac ou un habit. S'il arrive par derrière ou qu'il vous contourne, faite lui face, attention aux chiens vicieux. Ne lancer pas de pierre. Vous allez le rendre plus agressif envers l'homme et il reportera cette agressivité sur le randonneur suivant. En cas de morsure prévenir le berger, l'éleveur, la mairie, la gendarmerie et la DDT.

Consignes de traversée de troupeaux (élaborées par Fédération des Alpages de L'Isère)

- Les alpages sont pâturés par des troupeaux de vaches et de moutons, conduits en semi-liberté sous la surveillance d'un berger. Ce sont ainsi des espaces de travail structurés / organisés, qui accueillent une importante activité agro-pastorale. Cette dernière permet tout autant de valoriser les ressources des d'alpages pour l'alimentation des troupeaux, que de renforcer les équilibres agro environnementaux et économiques des territoires de montagne.
- En situation de trail, nos déplacements sont rapides, silencieux, à toute heure du jour et de la nuit. Ils ne sont donc pas dans les habitudes des animaux et peuvent déclencher des mouvements de panique susceptibles de mettre en danger aussi bien les bêtes que les personnes. Il convient ainsi de les prévenir par quelques attitudes simples :

    - Prendre en compte le comportement des bêtes et s'adapter en fonction
    - Être très attentif à la présence des troupeaux. C'est à nous d'anticiper et de les repérer.
    - A leur approche, ralentir et parler avec une voix grave en disant « Ola, Ola, je passe » répété plusieurs fois tant que l'on est en contact, sans crier mais en se faisant entendre.
    - Des mouvements d'oreille, des regards, des changements de direction, le fait de se remettre à brouter nous indique que les animaux ont perçu notre présence. Si l'on repère des signes de panique et des mouvements rapides (départ tête en l'air, oreilles en arrière…), on s'arrête et on continue de parler
    - Passer lentement à proximité des animaux, en parlant toujours d'une voix la plus grave possible.
    - Eviter tout geste brusque et privilégier toujours des mouvements doux et lents
    - Tenir compte de la présence éventuelle des chiens de protection (Patous)

Consignes de respect de l'environnement

- Vous traversez 2 zones Natura 2000 : il faut rester sur les sentiers. Disqualification de tout coureur pris en train de couper.
- Des poubelles de tri sont disposées sur les postes de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées.
- Tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera disqualifié.
- Chacun d'entre vous avez signé la charte de la course lors de votre inscription, charte qui vous rappelle l'obligation de garder sur vous l'ensemble de vos déchets et de les jeter dans une poubelle de tri.

Balisage

2 types de balisage sont utilisés sur le parcours:

- le fanion avec réflexite pour le rendre visible durant la nuit (jalon accroché aux arbres ou jalons sur piquet)
- La bombe éphémère de jour (couleur orange) et de nuit (électro-réfléchissant)

ATTENTION : si vous n'en voyez plus, rebroussez chemin !

Par ailleurs, certains chemins sont coupés à l'aide de rubalise standard.

Heure navettes acheminement et retour (réservation obligatoire à l'inscription)

Si vous avez pris l'option de service de navette pour vous rendre sur les lieux de départ des courses, il y a un seul point de passage de la navette acheminement : l'anneau de vitesse à côté de la Halle Clémenceau à Grenoble. Pour les navettes retours, elles partent de la zone d'arrivée des courses, à destination de Grenoble avec un seul point d'arrêt : l'anneau de vitesse, à côté de la Halle Clémenceau à Grenoble. Si d'autres arrêts sont proposés, ils sont mentionnés sur la page de course. **Les horaires des navettes sont sur notre site, sur la page de course : https://ut4m.fr/fr/courses/les-12-courses**

- Il faudra être ponctuel, bien sûr :-). Le contrôle d'accès aux navettes aller et retour sera réalisé à l'aide de la carte de retrait de dossard ou le dossard.
- La navette pour le 50 Belledonne et l'étape 3 du 180 Challenge est OBLIGATOIRE POUR TOUS LES COUREURS : le site de départ ne sera pas accessible en voiture (stationnement interdit).

Points de contrôle

Ouverture du sas 30mn avant le départ. Le 50Belledonne et 180Challenge étape 3 partent en 3 vagues, les autres courses partent en une vague.

L'absence d'un pointage à un poste de contrôle peut entraîner une pénalité, voire la disqualification.

C'est un élément de sécurité important pour vous comme pour nous. Veiller à passer sur le tapis de chronométrage ou à moins d'un mètre des portiques de LiveTrail ou à présenter votre dossard au bénévole en charge du scan manuel.

Pour rappel, le dossard doit être disposé sur la poitrine ou le ventre est être visible en permanence. Pour l'Ut4M 180 Xtrem, l'Ut4M 180 Challenge et l'Ut4M 100 Master, une seconde puce vous est remise au retrait des dossards : elle est à attacher sur votre sac à dos (si vous changez de sac pour le 180 Challenge, pensez à cette puce sac à dos !) Ces deux éléments garantissent un meilleur suivi des coureurs.

Parcours/points de vigilance (AMM = accompagnateur de moyenne montagne)

Vercors :

- Descente du col de l'arc équipée avec la présence d'un accompagnateur moyenne montagne (AMM).
- Traversée d'un déversoir après une cascade nécessitant de l'attention
- Zone de nidification d'un couple d'aigles avec leur aiglon au niveau de la falaise située sous le Chemin du Marchand. Merci de limiter au maximum les nuisances sonores sur une portion d'environ 1 km afin de préserver la tranquillité du site.
- Zone semi-urbaine entre Vif et St Georges de Commiers (présence de signaleurs aux traversées de route départementales) - Respectez le code de la route

Taillefer

- Passage par le bois de la Grande Casse puis par le pas de la Vache où des AMM vous rappelleront le besoin de vigilance
- Dans la montée au pas de la Vache, attention aux chutes de cailloux déclenchées par votre passage. N'oubliez pas de profiter de la vue au sommet. Elle est époustouflante.
- Présence de secouristes à la cabane du lac du Brouffier
- Attention dans la redescente sur le lac Claret juste avant d'arriver sur la route du Poursollet - Il y a une dalle qui peut être glissante. Un panneau de vigilance y est installé.
- Passage par le plateau des lacs où des AMM vous rappelleront le besoin de vigilance à proximité de la cascade de la Valette
- Arrivée à Rioupéroux : attention à la traversée de route

Belledonne

- Traversée de la passerelle himalayenne de Chamrousse : marcher durant la traversée, ne pas doubler. Attention aux piétons qui pourraient arriver en face.
- Montée sur le plateau de l'Arselle sécurisée avec l'aide des AMM pour vous rappeler le besoin de vigilance. Des mains courantes ont été installées. Il faut absolument les utiliser et passer au pas (vu la pente, ce devrait être le cas de chacun d'entre vous)
- Traversée jusqu'au refuge de la Pra : vous êtes en montagne s'il était nécessaire de le rappeler. Le terrain est très difficile. Attention aux risques d'entorses. Des AMM sont positionnés pour votre sécurité dans la combe de l'Echaillon où le passage est étroit.
- Présence possible de troupeaux et patous sur le secteur de la Pra, bien respecter les consignes et rester sur les sentiers balisés.
- Refuge de la Pra : un havre de paix pour vous reposer si nécessaire avant la descente Col de la Pra - Col de Pré Long. Attention c'est uniquement un point d'eau !
- Présence d'AMM entre le Col du Loup et Col de Pré Long

Grésivaudan

- Plusieurs traversées de routes départementales où des signaleurs vous rappelleront le besoin de respecter le code de la route
- Passage sur le pont de l'Isère puis sur le pont de l'autoroute et la bretelle de sortie. Attention à bien emprunter les trottoirs.

Chartreuse

- Montée jusqu'au col de la Faita sur un chemin très utilisé mais avec quelques passages exposés. Attention à bien garder votre vigilance.
- Attention aux chutes de pierre entre le Habert de Chamechaude et Cabane de Bachasson, ne stationnez pas !!!
- Aller/Retour à Chamechaude avec contrôle au point haut.
- Passage sur la plateforme du Fort du St Eynard avant la redescente sur le Col de Vence. Attention aux chutes. Présence de signaleurs pour vous le rappeler.
- Traversée de la route départementale au Col de Vence. Des signaleurs vous rappelleront le besoin de respecter le code de la route

Sac base vie

A l'exception de Ut4M 40 Chartreuse, des Ut4M Half-Marathons et Ut4M 80 Challenge, les coureurs des autres courses ont reçu des sacs (1 à 3) qu'ils pourront récupérer à leur arrivée ou passage sur les 3 bases vie (Vif sauf Ut4M180 Xtrem, Rioupéroux, St Nazaire). Merci d'y apposer les étiquettes fournies au retrait des dossards portant votre numéro de dossard. Seuls ces sacs sont acceptés. Les bâtons ne sont pas autorisés. Pour les abandons 180Xtrem et 100Master, vous pourrez les récupérer à Grenoble à partir du samedi 18 juillet 12h sur présentation de votre dossard ou d'une pièce d'identité.

Barrières horaires

Elles sont imposées pour votre sécurité et pour le bon fonctionnement de l'épreuve. Merci de les respecter. Nous serons intransigeants. Elles seront mises en application par les chefs de poste. Vous pouvez retrouver les barrières sur notre site internet, sur votre page de course : https://ut4m.fr/fr/courses/les-12-courses

Tout coureur mis hors course est déclaré en abandon et n'est pas autorisé à poursuivre son parcours. Si malgré tout, la personne décide de continuer à randonner, il le fait sous sa propre responsabilité.

Arrivée

A votre arrivée, récupérez votre cadeau de finisher (nous vous le souhaitons).

Consignes Secours

Elles sont imposées pour votre sécurité et mise en application par les médecins de la course ou les secouristes les représentant sous leur contrôle. Merci de les respecter. Nous serons également intransigeants.

N° de téléphone à appeler en cas de **secours** : **04 65 84 91 92**. Vous pouvez éventuellement composer le 15, le 18, ou le 112 si vous ne parvenez pas à joindre ce numéro.

Si vous voyez un coureur en difficulté, arrêtez-vous et prévenez immédiatement le PC Secours !

Consigne en cas d'orage

En fonction de la météo, des consignes spécifiques seront fournies par le médecin régulateur.

Consigne si vous êtes perdus

Rebroussez chemin pour retrouver la dernière trace du parcours. Le numéro de téléphone à appeler dans ce cas est le

04 65 84 67 40 (PC Course)

Abandons et Rapatriement

Si vous devez abandonner, il est OBLIGATOIRE de nous prévenir :

- **Bénévole à proximité**
- **Application Livetrail**
- **Appel au PC COURSE**

En cas d'abandon entre deux points de contrôle, il est impératif de rejoindre le poste le plus proche de votre position. Une fois que vous avez prévenu de votre abandon, nous vous aiguillerons vers le point de rapatriement le plus proche si possible (sauf pour Chalet de la Barrière, Refuge de la Pra et Emeindras où il faut descendre par vos propres moyens).

ATTENTION passage des navettes rapatriement uniquement sur les sites où une navette est indiquée dans le paragraphe barrières horaires et aussi sur le profil de votre course sur votre dossard. En cas d'abandon ne nécessitant pas l'intervention des secours, il vous faudra potentiellement rejoindre à pied le point de ramassage en contrebas.

Accompagnants

Toute assistance individuelle en dehors des ravitaillements est interdite, de même que l'accompagnement en course. Toute personne sans dossard n'a pas le droit d'accompagner un coureur pendant l'épreuve.
Sur les postes de ravitaillement, une assistance personnelle (en dehors des soins médicaux ou paramédicaux) peut être apportée dans les zones réservées à cet effet. Les assistants ne peuvent pas accéder à l'intérieur des ravitaillements mais peuvent assister leurs coureurs à proximité des ravitaillements, dans les zones prévues à cet effet. Une exception est faite pour les coureurs élites : un bracelet doré est remis au retrait des dossards et permet à un accompagnant d'entrer à l'intérieur du ravitaillement.

Nous attirons votre attention sur le fait que les accompagnants doivent respecter impérativement les consignes de stationnement sur les différents points. L'accès au Poursollet et au Col de Pré Long sont très difficiles (route étroite de montagne). Merci de laisser les accès dégagés pour les secours. Attention il est FORMELLEMENT INTERDIT DE MONTER EN VOITURE A L'EMEINDRAS. Il n'est pas possible de stationner à Rioupéroux (sauf pour l'assistance des 180Xtrem qui auront un macaron spécial remis aux dossards).

Bonne course à vous, La direction de course

« Mon expérience avec les chiens de protection »

Randonneurs, trailers, vététistes, cavaliers, … votre expérience nous est indispensable !

Avec le développement de la présence des loups et de la prédation sur les troupeaux, vous avez sûrement eu l'occasion de rencontrer des **chiens de protection** des troupeaux.

Leur fonction est d'aider les éleveurs et les bergers pour la protection des troupeaux, en intervenant de manière autonome que ces derniers soient présents ou absents.

Soucieux de la bonne entente entre utilisateurs des espaces pastoraux, nous travaillons afin d'améliorer la cohabitation entre les activités des éleveurs et les activités de pleine nature.

Ce questionnaire est la principale source de recensement des incidents.

Ils remontent ainsi aux services pastoraux et aux services de l'État et leur permettent de traiter les incidents et intervenir localement. Pour cela, nous avons besoin de comprendre le déroulement de vos rencontres avec les chiens de protection.

Partagez votre expérience, via le questionnaire en ligne à l'adresse **https://urlz.fr/9Seq** ou en flashant le code QR ci-dessous. (Environ 10 minutes).

PRÉFET DE L'ISÈRE
Liberté Égalité Fraternité

Financeurs en attente

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

RÉSEAU PASTORAL Auvergne-Rhône-Alpes

Le chien de protection - À retenir.

SON RÔLE : PROTÉGER les troupeaux de la prédation (loups, lynx, chiens), de jour comme de nuit, en alpage ou plus proche des villages. Les chiens sont souvent plusieurs, notamment pour faire face à des meutes de loups.

SON FONCTIONNEMENT :

1. Il court et approche pour identifier ce qu'il peut considérer comme une menace.
2. Il aboie pour alerter et DISSUADER
3. Pour vous identifier, le chien peut avoir besoin de s'approcher pour vous sentir.
4. La vitesse de déplacement est perçue comme une menace.

COMPORTEMENTS À ADOPTER LORS D'UNE RENCONTRE :

1. Dans la mesure du possible, contournez largement le troupeau sans vous mettre en danger,
2. Signalez-vous pour ne pas surprendre le chien (« salut le chien », sans crier).

Si le chien approche : arrêtez-vous ou avancez doucement (mais pas vers le chien directement), ne le fixez pas dans les yeux, parlez-lui calmement. Gardez votre calme. Avec les bâtons de marche : prenez-les dans une main, orientez-les vers le bas. Surtout, ne les brandissez pas.

En vélo : Descendez du vélo le plus tôt possible, mettez le vélo entre vous et le chien et avancez à pied avec votre vélo.

Chien de compagnie : pour votre sécurité, nous vous conseillons **de ne pas l'emmener avec vous en alpage.** Dans le cas contraire, tenez-le en laisse et si un chien de protection vient à son contact, **lâchez-le** et laissez-les interagir. Ne prenez pas votre chien dans vos bras.
Le chien finira par retourner à son troupeau

Pour en savoir plus sur le pastoralisme les chiens de protection :

Réseau Pastoral : www.pasto-kezako.fr

DREAL AuRA : https://urlz.fr/cpIo

Pour connaitre la localisation des troupeaux protégé par des chiens de protection